occasionnés par l'inflammation du gaz souterrain, mais jamais le nombre des victimes n'avait été aussi grand. Soixante personnes ont perdu la vie, et parmi elles se trouvent des pères et des mères de famille qui, la plupart laissent des enfans en bas âge. Voici comment les circonstances de ce désastre sont généralement racontées :

Vendredi dernier, entre 7 et 8 heures du soir, une violente commotion, suivie de l'apparition d'une épaisse fumée s'échappant par une des bures d'airages de la houillère, révéla le malheur qui venait d'arriver. Quelques personnes qui se trouvaient dans le voisinage, répandirent aussitôt l'alarme, et on accourut de toutes parts au secours des malheureux qui étaient occupés en ce moment aux travaux d'extraction. Mais malgré la promptitude qu'on avait mise à signaler le désastre, il s'ecoula nécessairement un certain tems en préparatifs indispensables pour opérer une descente qui offrait de grands dangers. Après quelques délibérations sur le meilleur mode de secours à adopter, plusieurs hommes dévoués, dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, se firent descendre, munis de tout l'appareil nécessaire, et parvinrent en quelques minutes au fond de la houillère, qui a quinze cents pieds de profondeur. Il était déjà trop tard. Arrivés près de l'endroit où l'explosion avait eu lieu, il s'arrêtèrent, saisis d'effroi, devant le spectacle qui se présentait à leurs regards.

La galerie d'exploitation était jonchée de cadavres! des jeunes gens, des femmes, des vieillards, des enfans étaient étendus sur le sol, accroupis dans des cavités, à moitié debout contre les parois, les uns mutilés, les autres intacts, mais tous sans mouvement et sans vie, tous asphixiés! Leurs attitudes et les contractions de leurs traits et de leurs membres, attestaient les efforts qu'ils avaient faits pour fuir et pour lutter contre la mort. Quelques-uns avaient été lancés contre des bancs de houille; ils avaient les bras cassés; d'autres avaient été jetés contre leurs compagnons qui étaient renversés sous eux. On en voyait qui avaient déchiré leur sarrau, et des lambeaux leur en étaient restés entre les dents. Près de ceux-là gisaient d'autres malheureux, blessés à la tête par leurs outils, que la force de l'explosion avait arrachés de leurs mains défaillantes; enfin on en trouvait qui se tenaient étroitement embrassés, et qui, avant de mourir, avaient confondu leurs larmes dans un dernier adieu. L'âme des spectateurs était navrée, et l'impression qu'elle reçut de ce terrible spectacle fut telle, que l'un deux, en revoyant le jour, défaillit et tomba.

Nous-mêmes, en retraçant ces détails, nous sentons la plume s'échapper de nos doigts, et nous ne savons plus comment peindre la douleur et l'épouvante qui s'emparaient successivement des parens et des amis de la plupart des victimes, à l'aspect du fatal panier qui, de quart d'heure en quart d'heure, remontait du fond de l'abîme avec une charge de cadavres! Les pleurs, les sanglots, les gémissemens, les imprécations éclataient et redoublaient à mesure qu'on reconnaissait, parmi ces restes mutilés que le cuffat vidait sur le sol, un père, une mère, une sœur, un frère, qui, peu de moments auparavant, s'étaient rendus à leurs travaux, avec leur insouciance habituelle, sans craindre le moindre danger et dans l'espoir de retrouver bientôt l'air, le soleil et le repos du foyer. On se pressait en foule autour de ces morts, dont la flamme rouge des fournaux voisins, et quelques torches lugubres éclairaient les figures hideusement contractées par les convulsions de l'agonie, souillées de fange, noircies par la houille, baignées d'une sueur luisante, et couvertes de sang sorti par le nez, la bouche et les oreilles. En contemplant cet horrible charnier, en voyant accourir, des houillières de Seraing, d'Ougrée et de Tilleur, ces légions d'hommes, noirs de la tête aux pieds, ces troupes de femmes et d'enfans qui remplissaient l'air de leurs cris, on croyait assister à quelqu'orgie infernale, on doutait de la réalité du spectacle qu'on avait sous les yeux, et on se demandait, avec terreur, si c'était bien dans cette vallée, qui tout-à-l'heure encore était si belle, si plendide, si paisible, que se passaient toutes ces épouvantables choses. Les habitans des villages environnans s'étaient portés en masse vers le lieu témoin du désastre, et malgré l'appareil déployé par la force armée, et la présence des hauts fonctionnaires et des hommes de l'art qui dirigaient les secours, on eut beaucoup de peine à maintenir l'ordre et à prévenir les démonstrations hostiles que méditaient, à l'écart, quelques hommes exaspérés par la douleur et aveuglés par le désespoir, mais la raison parvint cependant à se faire entendre, les consolations les plus affectueuses et les promesses d'une réparation équitable, finirent par calmer la vivacité des souffrances, et arrêter les larmes de tant de familles plongées dans le deuil.

Maintenant c'est à la nation toute entière à tenir ces promesses. Le travail des malheureux qui ont succombé, répandait, sur la surface de la Belgique entière, une aisance, dont, grâce à leurs bras, les sources s'élargissaient chaque jour davantage. Le pays a doté les veuves et les orphelins de ceux qui sont morts pour la patrie, les armes à la main; ceux qui viennent de périr sont également morts pour leur pays; oui, ils sont morts victimes d'un dévouement qui les portait à braver des dangers sans cesse renaissans, non point pour les enrichir eux et leur familles, mais pour satisfaire des besoins communs à toutes nos populations, et rendre leur pays plus heureux et plus prospère. Que le pays donc ne reste pas sourd à l'appel de leurs familles éplorées, et qu'il se hâte de leur prouver qu'il embrasse, dans un même sentiment d'affection et de reconnaissance, ceux qui meurent pour lui en travaillant, comme ceux qui meurent pour lui en combattant.

Outre les cinquante-six personnes, dont nous donnons les noms, quatre autres, que nous ne connaissons pas, ont également péri. Ces dernières ont été entièrement brûlées. On n'est parvenu à retirer vivans que quatre individus; encore désespère-t-on de leur conserver la vie. (*Politique.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 30 *juin*.

☞ *Les personnes qui auraient l'intention de renoncer à leur abonnement sont priées de le faire savoir. Celles qui garderont le silence seront présumées vouloir continuer à recevoir le Journal, qui leur sera adressé par la même voie que celle suivie jusqu'à présent.*

On lit dans la Gazette *Cracovino-Macairienne* que plusieurs officiers de la suite de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse ont éprouvé le refus de logement qui leur avait été assigné dans des maisons particulières, à Luxembourg; les auteurs de cette assertion sont dans l'impénitence finale. Deux des adjudans du prince ont été logés, par billet de logement, d'après les réglemens en vigueur. Les personnes chez lesquelles ils ont été placés, les ont reçus sans observation et avec la plus parfaite bienveillance. Voilà tout. L'autorité n'a fait, à qui que ce soit, une demande officieuse à cet égard, aucun refus n'était dès-lors possible; et l'*Echo* en est pour ses frais d'invention.

. . . ., le 28 juin 1838.

Monsieur le Rédacteur,

Je vois avec étonnement dans l'*Emancipation* un article que j'avais lu, en haussant les épaules, dans l'*Echo* de samedi, et qui certes ne mérite pas l'honneur d'être reproduit par un journal qui se respecte tant soit peu. Non, depuis long-tems l'histoire n'a pas été déchirée plus effrontément, et la vérité crucifiée plus impitoyablement que dans ce factum. Décidément il y a des journaux qui se moquent de leurs lecteurs, à moins qu'ils ne soient dans l'ignorance complète des faits les plus primordiaux et les plus notoires de notre état politique. Voyons.

L'*Emancipation* commence par dire que jusqu'en 1830 la diète germanique n'avait que le droit de tenir garnison à Luxembourg. Le rédacteur de cette étrange assertion ignore donc seul que la forteresse de Luxembourg, comme celle de Mayence, appartient *en toute propriété* à la confédération; que c'est elle qui, de ses propres deniers, relève et agrandit les ouvrages de défense, acquiert de nouvelles propriétés, construit des bâtimens, pourvoit à l'armement, à l'approvisionnement, etc., qu'il n'y a que le droit de souveraineté qui soit réservé au grand-duc quant au terrain fédéral, sans préjudice à la plénitude de ses droits sur la ville même et le grand-duché, à l'instar des autres membres de la grande association allemande.

L'*Echo* prétend que le Luxembourg a été *incorporé* au royaume des Pays-Bas sans distinction aucune des provinces de la Belgique; que la Belgique a indemnisé le roi Guillaume de la cession de ses états allemands; que cette cession ne lui donne aucun titre particulier sur le Luxembourg. Autant d'erreurs que d'assertions. Déjà le traité de Londres et même les conférences de Chaumont (voyez les mémoires du duc de Vincence) avaient posé en fait que la Hollande serait agrandie par les provinces belges au-delà de la Meuse. Le Luxembourg, administré séparément depuis la conquête des alliés, avait été réservé à d'autres combinaisons que celles qui devaient fixer le sort de la Belgique. Ainsi, par exemple, le plan avait été conçu au congrès de Vienne, de faire servir le pays de Luxembourg à former avec d'autres provinces allemandes un royaume (catholique) en faveur du roi de Saxe, qui aurait établi sa résidence à Bonn. (Voyez l'histoire du congrès de Vienne.) Ces discussions sur le Luxembourg ont eu lieu dans un ordre d'idées étrangères, on le repète, à la réunion de la Belgique à la Hollande; de même cette réunion n'affectait en rien les droits du roi Guillaume sur ses principautés allemandes. Les puissances au congrès sont enfin tombées d'accord que ces principautés seraient remises à la Prusse et que la maison d'Orange-Nassau en serait in-